**Université Hamma Lakhdar Eloued**

**Faculté Des Lettres Et Des Langues**

**Département De Français**

**INTRODUCTION A LA DIDACTIQUE**

**3ème année français LMD**

**ENSEIGNANTE SOUALAH Med H**

**1-Introduction :**

Le besoin d’une innovation pour affronter les mutations socioculturelles et socio-économiques que vit notre monde est devenu nécessaire en effet cela nous pousse à se préparer et à s’adapter aux différents comportements et au développement technologique.

Le besoin de communiquer entre personnes n’ayant pas la même langue a fait naissance à des besoins langagiers pour faire des échanges d’où la nécessité d’un apprentissage des langues étrangères dans le but de comprendre et de se faire comprendre.

Les deux termes « pédagogie » et est « didactique » sont souvent employés comme synonymes ou légèrement différent, au début des années 1980 il y a eu une confusion entre ces deux termes, mais le terme pédagogie est le plus utilisé, par contre ces jours-ci il est possible de faire une distinction entre ces deux concepts (pédagogie et didactiques).

**2-Qu’est-ce que la pédagogie ?**

On parle d’une « *[d] discipline éducationnelle normative dont l’objet concerne les interventions de l’enseignant dans des situations pédagogiques réels* » (Legendre, 2005, p. 1007 ).

La pédagogie est un style d’enseignement sur le terrain, autrement dit elle se situe dans l’action, et dans la façon d’enseigner, d’une manière plus générale. Elle traverse les disciplines par des méthodes, les actions et des attitudes qui reflètent l’image de l’enseignant dans la classe.

La pédagogie s’occupe des pratiques en classe.

**3-Qu’est-ce que la didactique ?**

La didactique est une « *[d] discipline éducationnelles dont l’objet est la planification, le contrôle et la régulation de la situation pédagogique* » (Legendre, 2005, p. 403).

• La didactique est un concept dont l’origine un verbe grec « didaskein », étymologiquement le mot didactique signifie « ce qui est propre à instruire ».

• La didactique est attaché aux contenus disciplinaires et leur processus d’apprentissage.

• C’est un concept qui n’est pas propre aux langues étrangères, toute discipline, toute matière à enseigner possède sa propre didactique.

• en 1986 « didactique » prend sa place par l’association internationale pour la recherche en didactique du français langue maternelle (DFLM) qui regroupe des spécialistes, appelé didacticiens, provenant de toute la francophonie

• la didactique favorise essentiellement la transmission des connaissances et des capacités, selon (D. Lacambre : 1995) la didactique « *est une transmission magistrale* ».

• Elle est inspirée de plusieurs ressources d’où juxtaposition de plusieurs disciplines.

• C’est une réflexion sur la transmission du savoir en s’attachant aux fonctions de la classe dans son ensemble, son objectif est de veiller sur les modes de relation entre les personnes et aux conditions de travail.

• La didactique c’est toute la réflexion « avant », « pendant » et « après » l’enseignement en salle de classe.

• La didactique favorise la planification des stratégies d’enseignement/apprentissage en mettant en jeu ce d’apprendre dans un programme d’études. En révisant et en corrigeant sa pratique, ces stratégies, ces méthodes, et ses procédés l’enseignement fait un retour qui lui permet de détecter le bon fonctionnement et corriger les anomalies découvertes.

• La didactique et donc « *la focalisation sur les contenus et sur leurs relations à l’ enseignement et aux apprentissages qui spécifient les didactiques* » (Reuter,2011, p. 36).

**5-Pédagogue et didacticien :**

**le pédagogue** est un praticien qui a pour mission de répondre aux questions concernant l’organisation à mettre en place, comment peut annoncer transmettre le savoir en classe ? Ainsi que l’enchaînement des applications autrement dit il essaie de résoudre les problèmes observés lors de l’apprentissage sur le terrain.

Le travail du pédagogue est caractérisé par l’action et l’expérimentation.

**Le didacticien** est un spécialiste qui s’intéresse et se concentre à sa discipline (les connaissances à faire passer), il se questionne sur les concepts à intégrer (comment les apprenants vont-ils les inculquer plus précisément les assimiler) en s’interrogeant sur le processus d’apprentissage à mettre en œuvre pour distinguer la cohérence entre les savoirs et leur progression.

**6-Pourquoi étudier la didactique du français?**

*Dans les cours de didactique, on familiarise les étudiants avec des démarches générales ou des activités-types plutôt qu’avec des leçons spécifiques afin d'éviter qu’'ils ne deviennent de simples applicateurs de « recettes ». Le didacticien veut leur faire acquérir des principes, des critères, des stratégies et des plans d'action qui pourront leur servir de points de repère pour organiser et analyser leur enseignement, pour comprendre et juger les programmes d'études ainsi que pour évaluer du matériel didactique. En somme, il entend contribuer à la formation de véritables professionnels capables de travailler de façon autonome et d'argumenter leur choix didactique [et ce, en faisant le lien entre la théorie et la pratique*]. (Simard, 1997, p. 89)

**7-Le triangle didactique :**

La didactique est une discipline qui articule trois pôles

Le « savoirs » représente *l’élaboration didactique* qui favorise la sélection et le rassemblement des savoirs savants susceptibles de diriger aux objectifs et aux finalités du système éducatif. Ces savoirs seront transformés/construits en objets d’enseignement prêts à mettre en jeu

Le pôle « apprenant » a une relation avec tout ce qui est *appropriation des savoirs*, qui se présente dans les théories de l’apprentissage établi dans un programme.

Le pôle « enseignant » on parle de tout ce qui est relatif à *l’intervention didactique* qui consiste en l’explication des objectifs c’est le *contrat didactique*. La mise en place des stratégies d’enseignement : adaptation du programme à la classe, organisation du travail en projets ou autres, la progression selon les classes et les niveaux.

**ESPACE   
PÉDAGOGIQUE**

Apprendre

Former

Enseigner

**8-Le contrat didactique :**

REUTER définit la notion de contrat didactique comme « *(...) l'ensemble des régulations et de leurs effets, reconstruits à partir des interactions entre l'enseignants et élèves, issus de la situation et liés aux objets de savoirs disciplinaires mis en jeu dans cette situation.* » [Yves REUTER 2007:59).

**Contrat didactique**

Il y a une relation implicite ou explicite (*le contrat faire*) entre l’enseignant et ses apprenants dans une situation d’enseignement/apprentissage qui garantit un bon déroulement des échanges en classe sans difficultés à condition que les règles du contrat sont respectées par les deux acteurs (enseignant, apprenant).

Autrement dit le contrat didactique et l’espace des interactions entre différents acteurs en situation de classe, en cherchant les régulations, les contraintes ainsi que les déterminations.

**9-La communication dans la classe de langue :**

• une communication dans un champ didactique et donc un système de systèmes.

• Selon Martinez Pierre (1996) il y a une relation didactique entre l’individu, la société et les langues, une relation qui a un lien avec les règles de communication humaine.

• La communication par le langage permet à une personne de s’engager avec ses expériences antérieures, ses motivations et même sa croyance et ses valeurs culturelles et intellectuelles

• une communication didactique, est une interaction entre des personnes, des contenus et un contexte social.

• Selon Jacobson dans une communication nous avons un émetteur (destinateur) qui fait un transfert d’informations à un récepteur (destinataire) par le biais d’un message, émis avec intention, mis en forme à l’aide d’un ensemble de règles ou un code (par exemple la langue) qui circule à travers des moyens techniques, appelés canal d’où mis en contact physique et psychique à la fois, nous avons un contexte qui sera désigné comme référent du message ce dont on parle.

**contexte**

**Contact**

**Code**

**10-L’ancrage social des langues :**

D’après Pierre Martinez (1996) les langues sont équivalentes aux monnaies, elles ont des statuts, des rôles et des valeurs.

A/français langue maternelle FLM

désigne la langue apprise par l’individu dans son milieu familial dès la petite enfance, d’une manière formelle, appelée aussi langue première L1, on parle ici de locuteurs natifs.

B/français langue seconde FL2

langue maternelle apprise par un individu non dans un milieu proche où il a été élevé exemple à l’école, langue apprise en seconde position.

L’opposition L1/L2 implique vernaculaire/véhiculaire.

• Vernaculaire : on parle d’une langue ou une variété de langue utilisée au foyer familial, à la maison.

• Véhiculaire : réponds à un besoin social d’Intercommunication entre groupes dotés de vernaculaire spécifique.

Selon les études faites par (kleine, 1989 ) il s’agit d’une langue principalement utilisée dans les anciennes colonies.

Jean Pierre Cuq définit le français langue seconde comme le français parlé à l’étranger avec un statut particulier.

C/français langue de scolarisation FLSc :

Est une langue pratiquée par des personnes étrangères dont la langue maternelle ou première n’est pas le français.

C’est une langue qui permet de communiquer avec autrui et qui sert à l’enseignement/apprentissage dans un milieu institutionnel..

D/français langue étrangère FLE :

Toute langue non maternelle est considéré comme une langue étrangère.

Une langue est appelée langue étrangère lorsqu’elle est opposée à la langue maternelle.

Selon Pierre Martinez (1996) l’enseignement/apprentissage d’une langue étrangère débute la ou celui de la langue première se termine.

Apprendre une langue étrangère permet au cerveau de se débarrasser des routines, sans nuances péjoratives, intellectuelles et culturelles préexistantes.

Pour le FLE une fois le cours est terminé, elle n’est pas pratiquée par les individus dans leur vie quotidienne.

**11-Enseigner et apprendre :**

Qu’est-ce qu’une situation d’enseignement/apprentissage ?

L’hétérogénéité des apprenants dans les classes qui est due à l’élargissement du public scolaire a poussé les spécialistes de faire des efforts en réfléchissant à d’autres moyens d’enseignement, en diversifiant les démarches et les activités selon les différentes disciplines.

Nous avons trois composantes qui peuvent déterminer les situations d’enseignement/apprentissage :

• un formateur (enseignant), qui a pour objectif d’instruire autrement dit de faire apprendre et d’apprendre à apprendre donc son seul souci est de provoquer un apprentissage particulier.

• Des formés (apprenants) présents pour apprendre.

• Un contenu d’enseignement (programme)

Ces trois composantes favorisent le passage d’une situation A à une situation B, dans le but d’acquérir de nouvelles capacités, enseigner implique la mobilisation des moyens et des techniques propres dans le but d’assurer l’appropriation et la transmission du savoir (contenus d’enseignement ).

**12-Acquisition–enseignement–apprentissage**

**A-Acquisition**

Selon les didacticiens l'acquisition est un ensemble de conduites spontanées, non guidées, involontaires et inconscientes associées au milieu naturel par exemple l'acquisition de la langue maternelle.

**B-Apprentissage**

Il est associé à un milieu institutionnel, c'est un ensemble de conduites intentionnelles, contrôlées, conscientes et volontaires, programmées par l'apprenant lui-même ou l'enseignant, qui se déroule dans une classe d'où enseignement.

**C-Enseignement**

Selon Peter Griggs (2007) l'enseignement est un moyen d'apprentissage imposé à l'apprenant par son partenaire (l'enseignant) dans le but de proposer, de guider et d'évaluer les activités de l'apprenant en faisant recours à des exercices et des évaluations des résultats.

**13-Bibliographie :**

* Bikulciene, R. (2007). *Cours de didactique du français langue étrangère*.
* Boyer, Henry, Rivera Michèle Butzbach, Pendanxn, Michèle. Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère Paris: CLE international Paris, 1990.
* Beacco, J.-C. (2007). *L’approche par compétence dans l’enseignement des langues*. Didier : Paris.
* Besse, H. (2007). *Méthodes et pratiques des manuels de langue*, Didier : France.
* Cicurel, F. (2011). *Les interactions dans l’enseignement des langues, agir professoral et pratiques de classe*. Didier : France.
* Conseil de l‟Europe. Cadre européen commun de référence pour l’apprentissage et l’enseignement des langues. Strasbourg: Comité de l‟éduction, 2001.
* Chiss, Jean Louis; David, Jacques; Reuter, Yves. Didactique du français Larcier: de Boeck,2005.
* Chiss, J-L, David, J et Reuter Y. (2015). *Didactique du français, fondement d’une discipline.* De Boeck: Bruxelles.
* Cuq, J, P et Gruca, I. (2005). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presses universitaires de Grenoble : Grenoble.
* BENHOUHOU,N Didactique Generale PES/PEM <http://univ.ency-education.com/uploads/1/3/1/0/13102001/ens_fr_didactique_generale.pdf> .
* Justel-Sabatini, I. (2006-2007). *Approche pédagogique et didactique de l’oralité en classe d’espagnol : comment encourager la prise de parole.* I.U.F.M. Recueil papier. Académie de Montpellier. Lycée Notre Dame de la Merci, Montpellier.
* Griggs, P. (2007). *Perspective sociocognitive sur l’apprentissage des langues étrangères, situation naturel et guidée.* L’Harmattan : Paris.
* Galisson Robert. D’hier à aujourd’hui la didactique des langues étrangères. Paris: CLE international, 1980.
* Kramsh, Claire. Interaction et discours en classe de langue. Didier: Hatier, 1996.
* Matthey, Marinette, apprentissage d’une langue et interaction verbale. ED, Petter Long, Berne, 1996.
* Moirand, S. (1982). *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Hachette. France.
* Martinez, P, (1996). *La Didactique Des Langues Etrangères*. Presses universitaires de France : Paris.
* Orecchioni, Catherine Kerbrat. Les actes de langage dans le discours. Paris: Nathan, 2001.
* Puren, C. (1988). *Histoire Des Méthodologies de l’Enseignement Des Langues*, NATHAN : Paris.
* Ravozzolo, E et al. (2015). Interactions, dialogues, *conversations l’oral en français langue étrangère*, HACHETTE : France.
* Reuter, Y et *al.* (2007). *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*. De Boeck : Belgique.
* Robert, J-P. (2008). *Dictionnaire pratique de didactique du FLE.* ophrys : Paris.
* Richer, J-J. (2012). *La didactique des langues interrogée par les compétences.* E.M.E: Bruxelles.
* Simard, C et *al*. (2010). *Didactique du français langue première.* De Boeck : Bruxelles.
* Shiffler, L. (1991). *Pour un enseignement interactif des langues étrangères*. Didier : Paris.
* Tardieu, C et *al.* (2008). *La didactique des langues en 4 mots-clés, communication, culture, méthodologie, évaluation.* Ellipses : Paris.